

# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (1/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Saint-Thurial ; Treffendel ; Bréal-sous-Montfort ; Mordelles

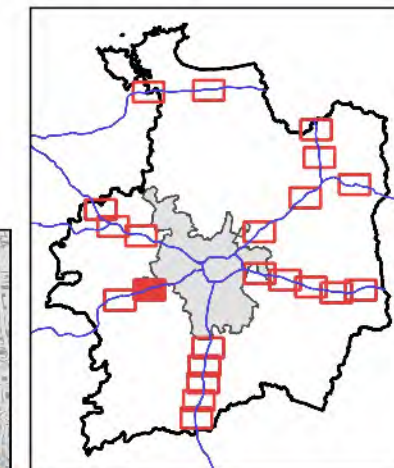
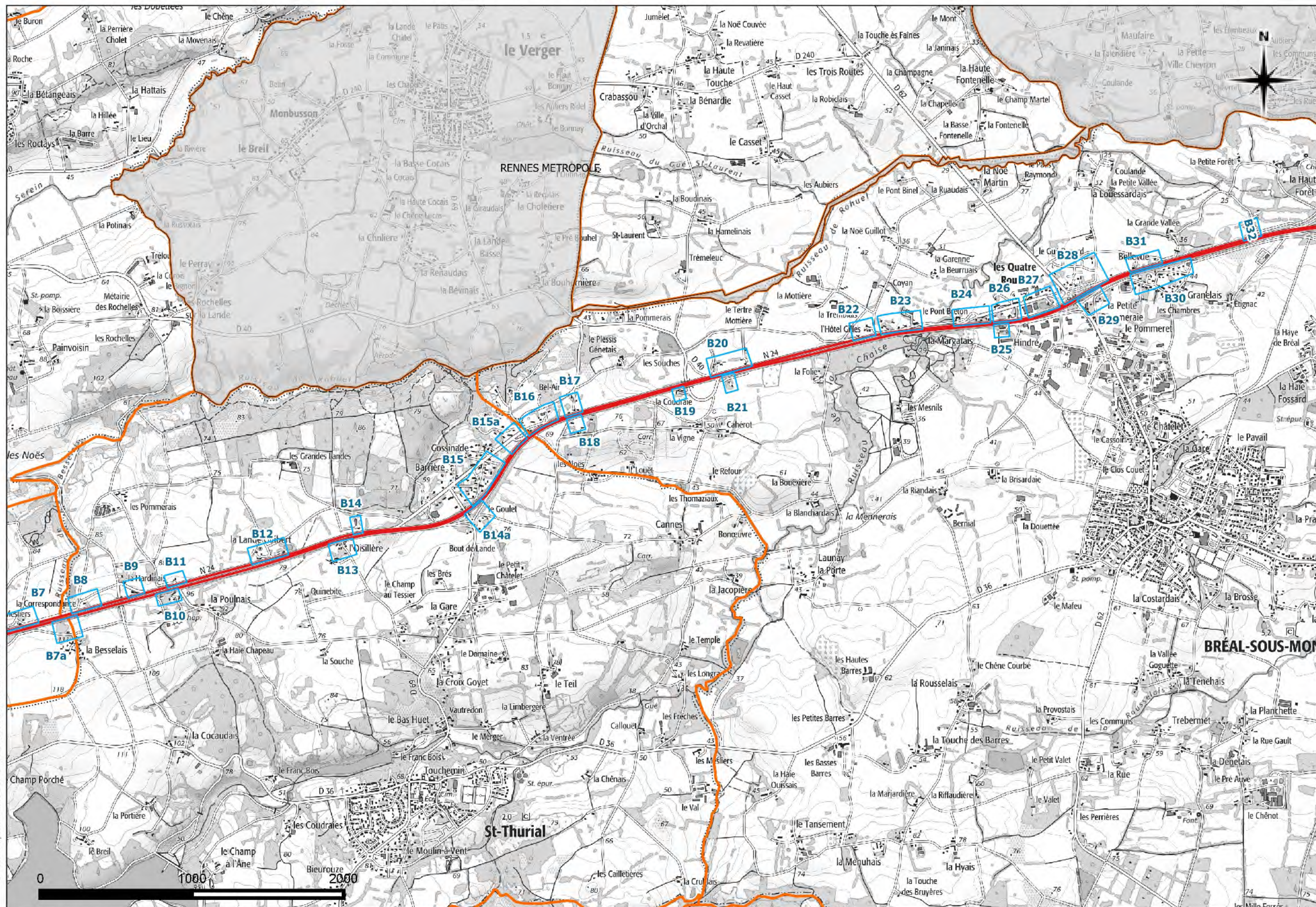
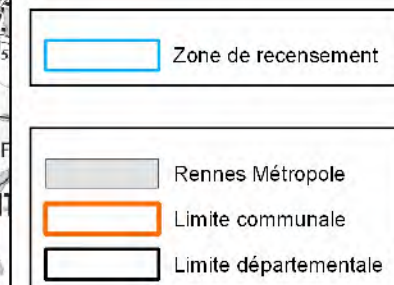


Planche n° 9





# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (1/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Bréal-sous-Montfort ; Mordelles

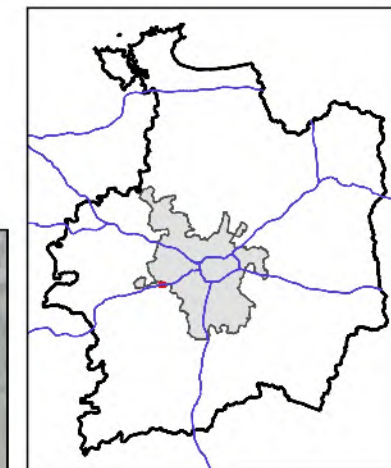


Planche  
n° RN24 - a



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance

Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

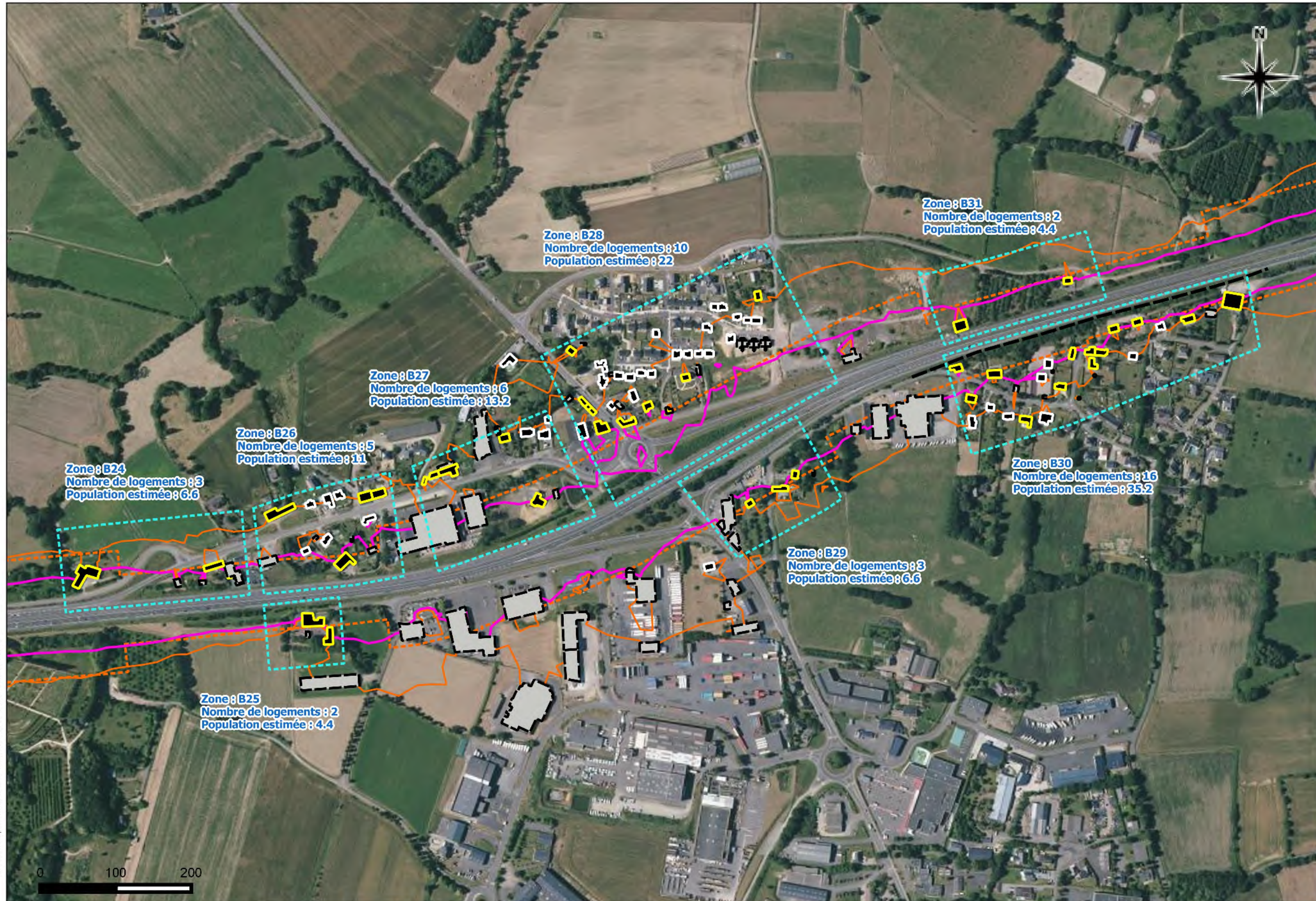
Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (1/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Bréal-sous-Montfort



Planche  
n° RN24 - b



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance

Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (1/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Bréal-sous-Montfort



Planche  
n° RN24 - c



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- $L_{den} \geq 68$  dB(A)
- $L_n \geq 62$  dB(A)
- ex  $L_{den} \geq 68$  dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance

Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

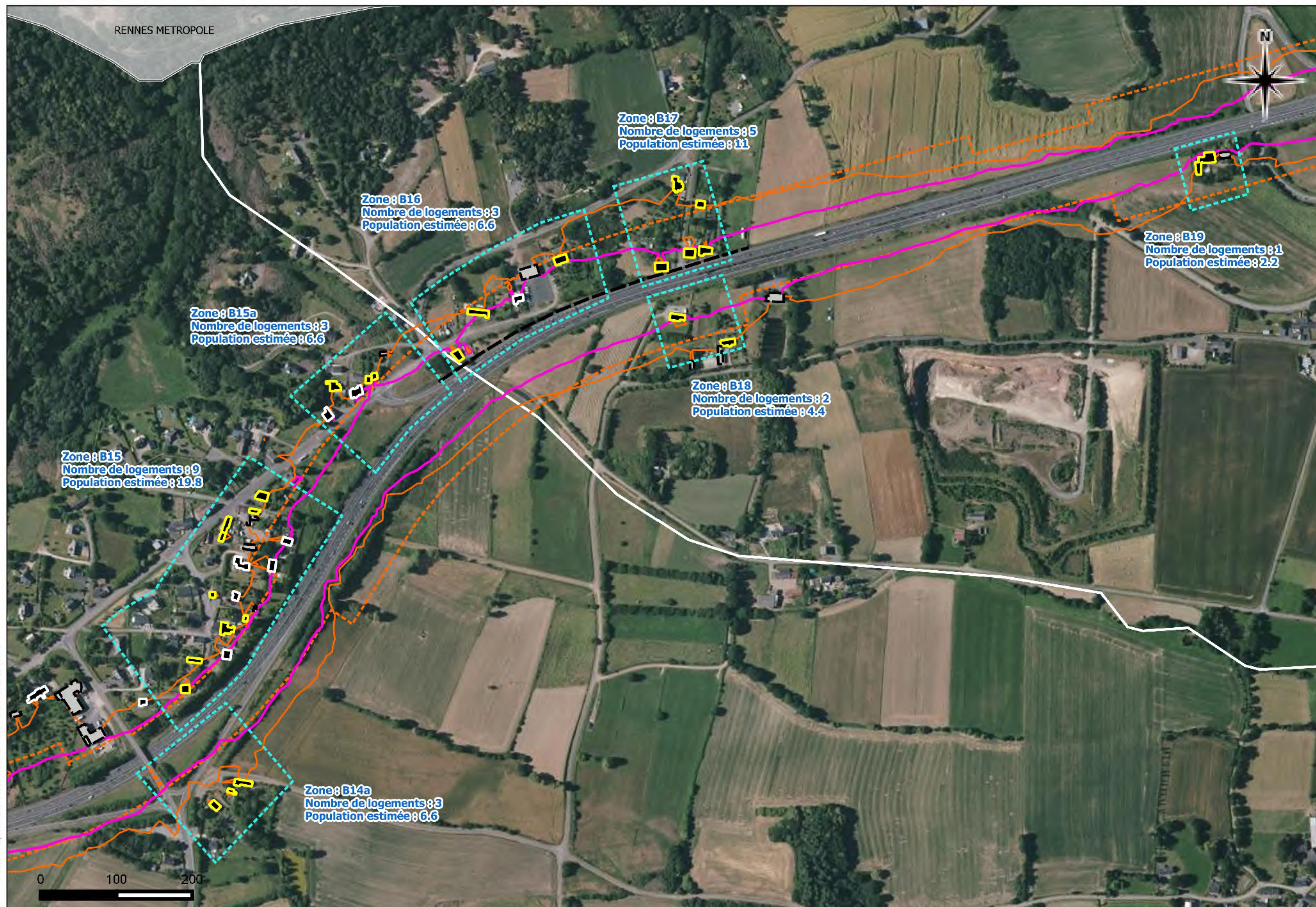
Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (1/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Saint-Thurial ; Bréal-sous-Montfort



Planche  
n° RN24 - d



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

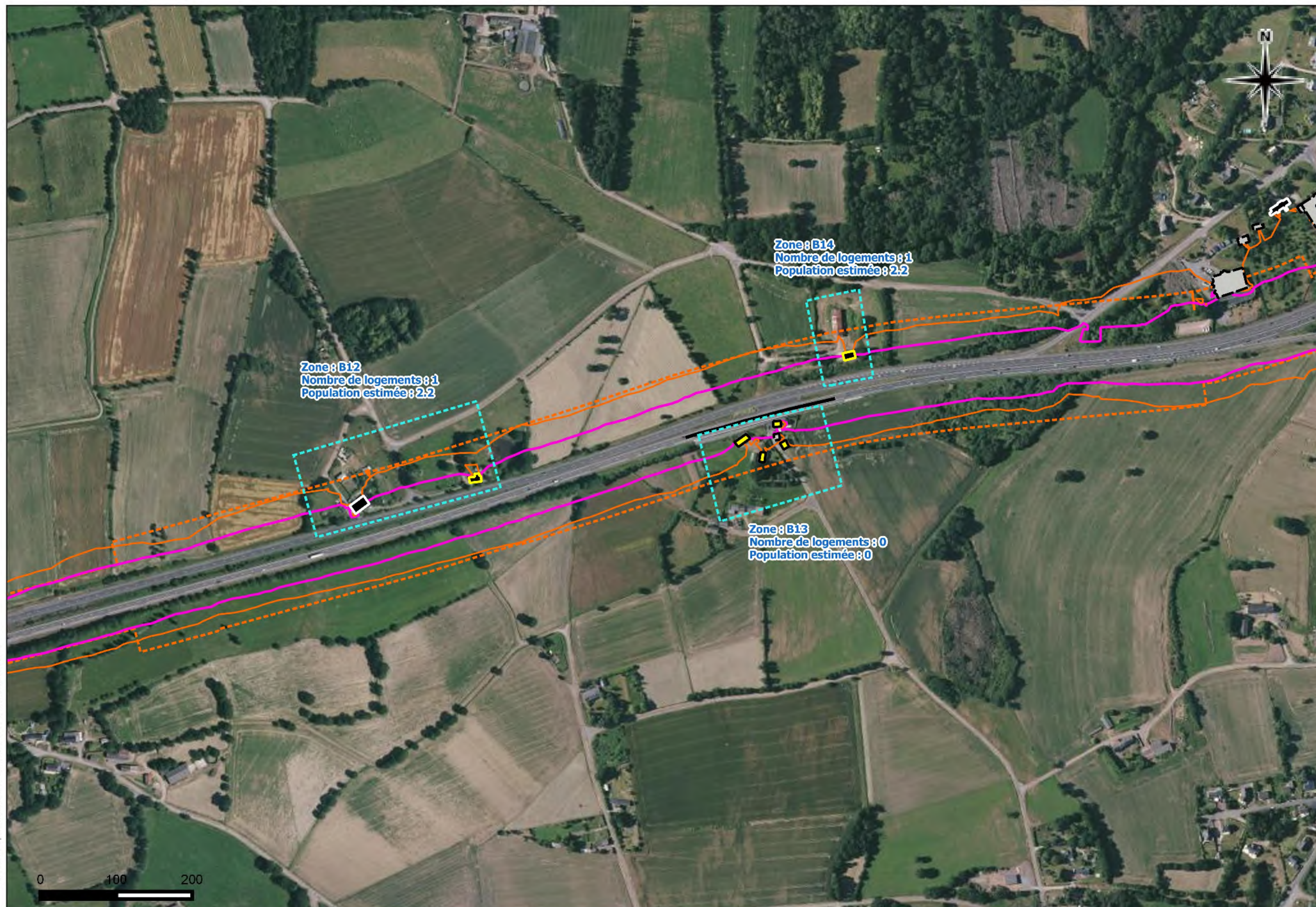
Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (1/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Saint-Thurial



Planche  
n° RN24 - e



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- $L_{den} \geq 68$  dB(A)
- $L_n \geq 62$  dB(A)
- ex  $L_{den} \geq 68$  dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (2/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Saint-Thurial ; Treffendel

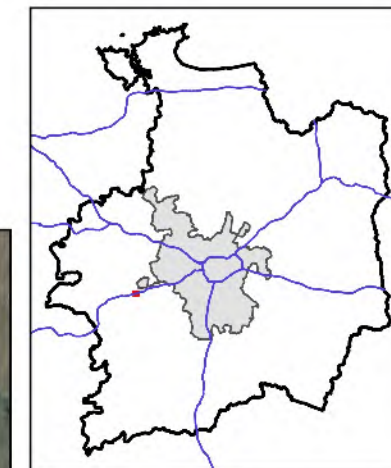
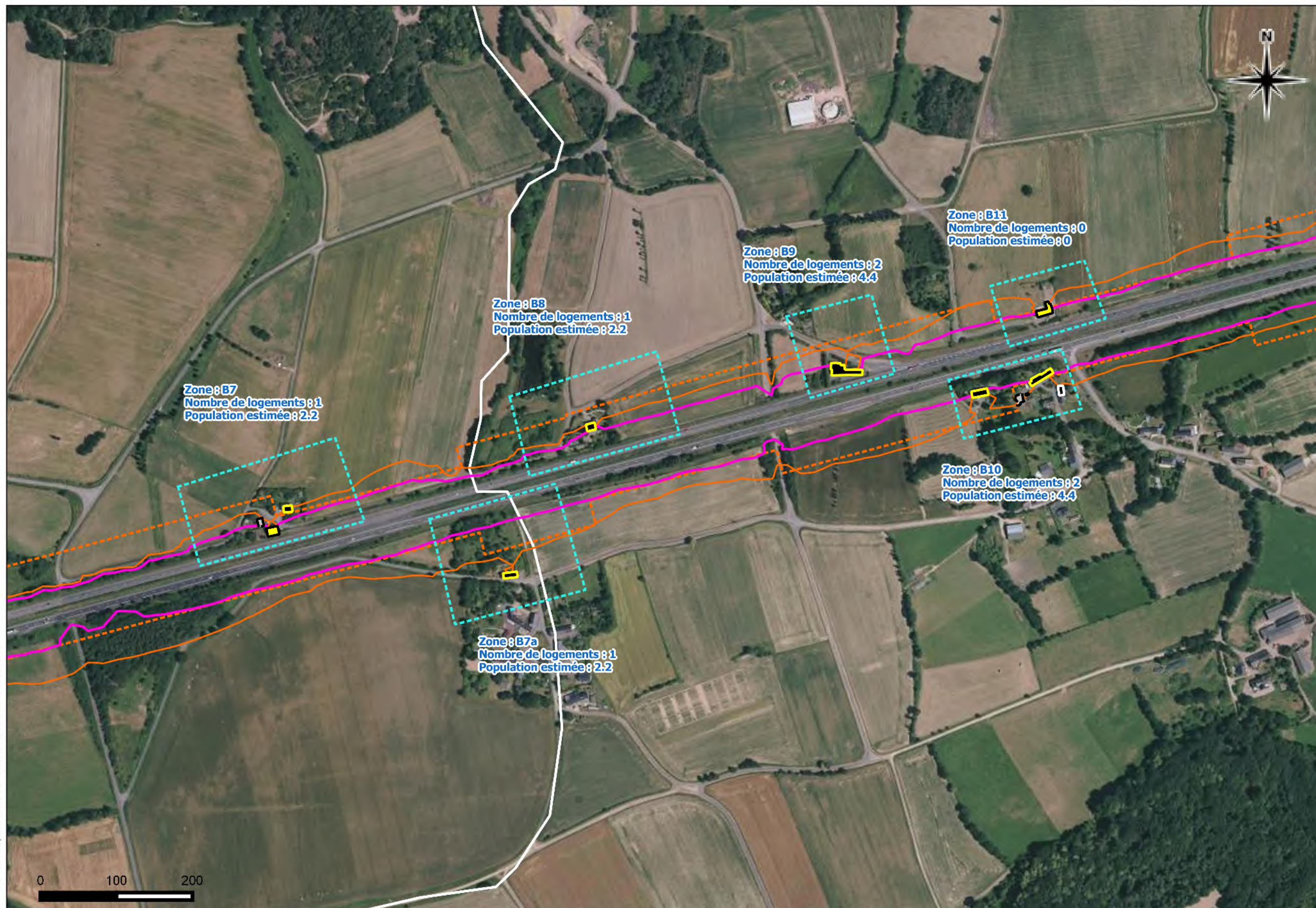


Planche  
n° RN24 - f



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (2/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Saint-Thurial ; Treffendel ; Plélan-le-Grand

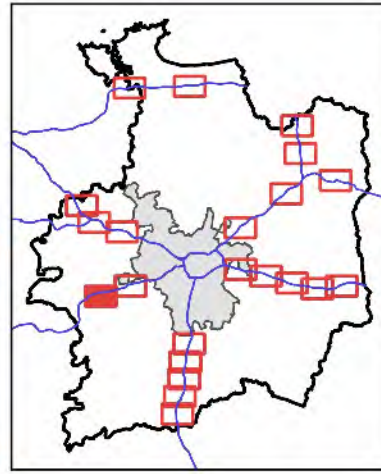
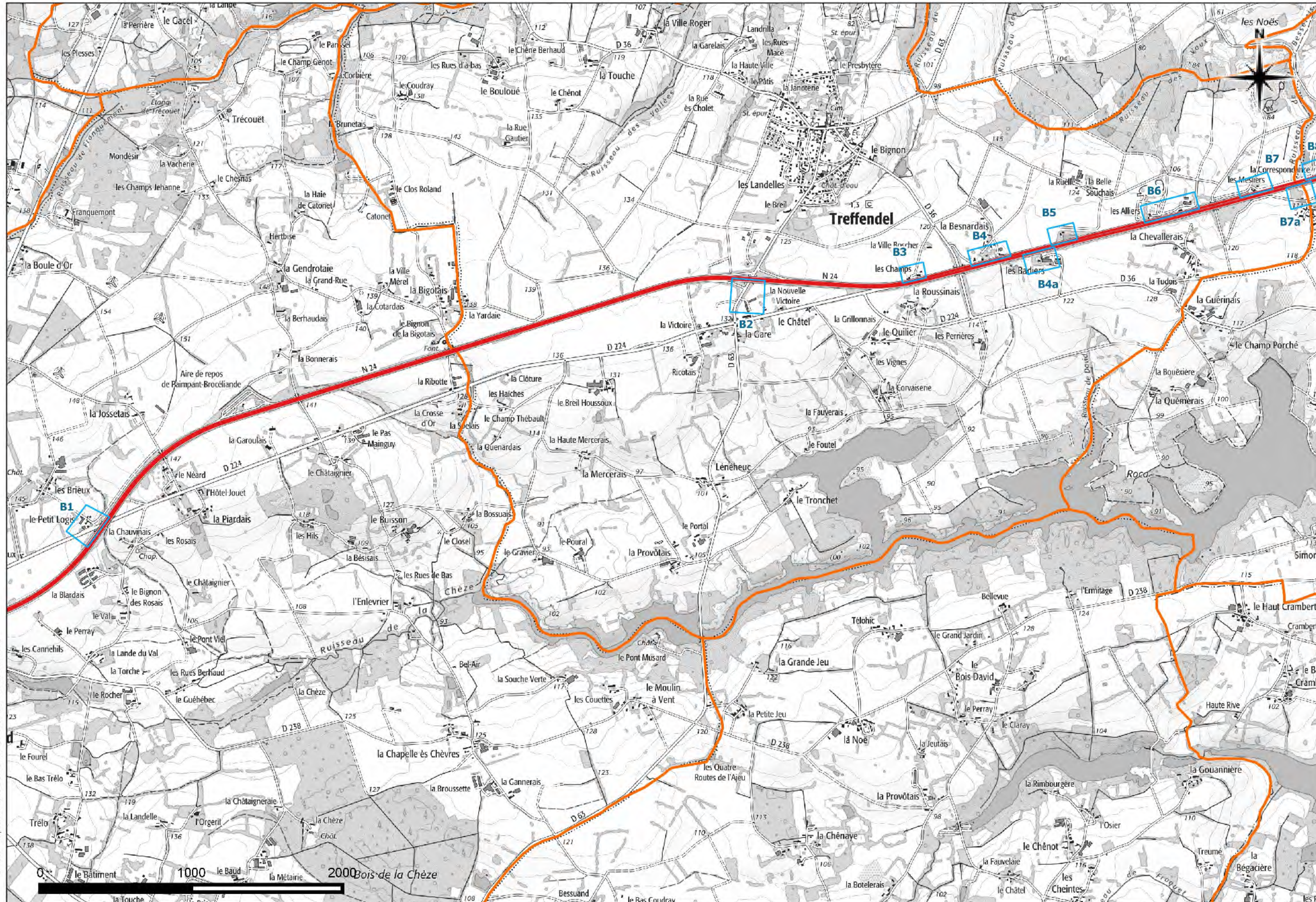


Planche n° 10



Zone de recensement

Rennes Métropole  
 Limite communale  
 Limite départementale



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (2/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Saint-Thurial ; Treffendel

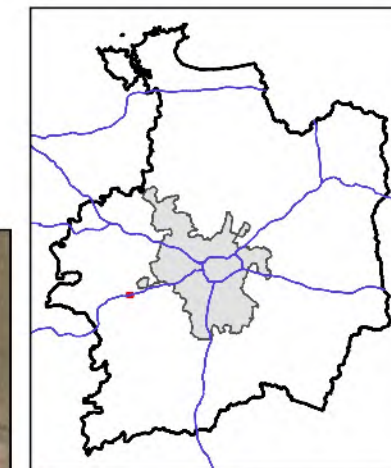


Planche  
n° RN24 - g



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (2/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Treffendel

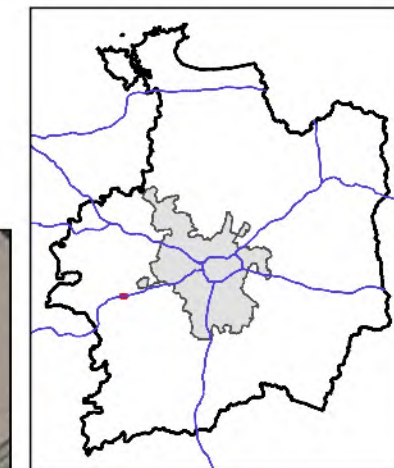
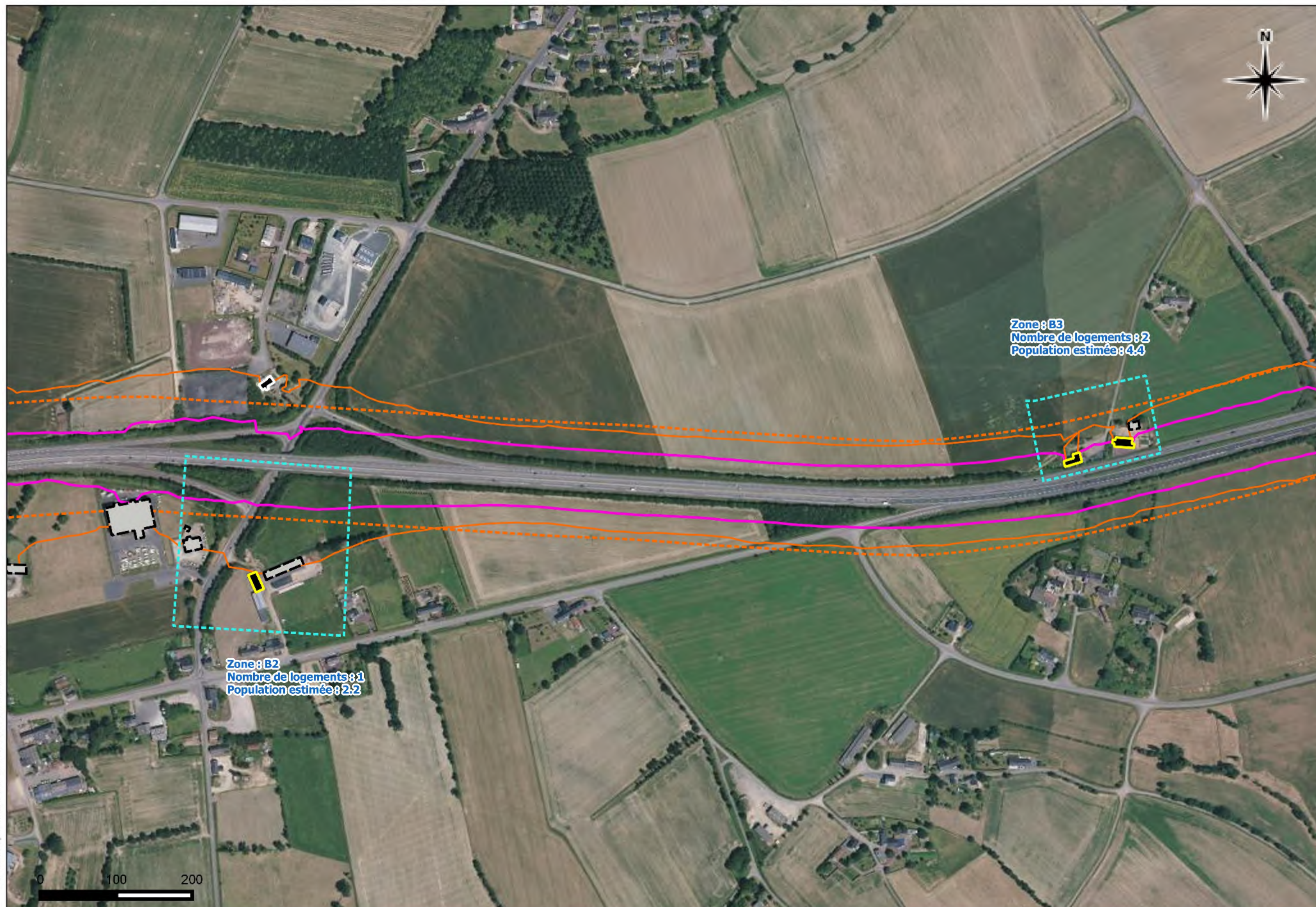


Planche  
n° RN24 - h



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole



# Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 24 (2/4) de la limite de Rennes Métropole (PR 11 + 300) à la limite départementale (PR 39 + 610)

Communes : Plélan-le-Grand

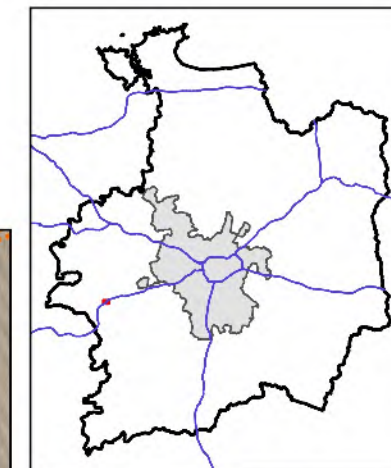


Planche  
n° RN24 - i



Cartes de dépassement  
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole